



Le 1^{er} juin 2010

À la session régulière du Conseil de la Municipalité d'Otter Lake, tenue à la date susmentionnée à 19H00, au 15, avenue Palmer (Bureau Municipal), et à laquelle sont présents Son Honneur le Maire Monsieur GRAHAM HAWLEY; Mesdames les Conseillères NANCY DAGENAIS, et CLAUDIA DUBEAU, et Messieurs les Conseillers LÉON LANCE, JACQUES GAUTHIER, CLAUDE PICHÉ et VICTOR BISSON, tous formant quorum sous la présidence du Maire.

Le Directeur Général/Secrétaire-Trésorier par intérim Monsieur PIERRE VAILLANCOURT est aussi présent.

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue aux personnes présentes, observe un moment de silence pour le décès de Monsieur Bob Middlemiss, et après avoir constaté qu'il y a quorum ouvre la session.

94-06-2010

Il est proposé par Monsieur. le Conseiller VICTOR BISSON
Et résolu à l'unanimité

QUE l'ordre du jour soit adopté mais en y ajoutant a l'article ``**AFFAIRES NOUVELLES**`` les sujets suivants :

1. Maire M. Graham Hawley:

Délégation de pouvoir à la M.R.C. pour le 911

Délégation de pouvoir à la M.R.C. pour les sablières

Résolution pour amendé le Règlement d'emprunt #005-11-2009

Résolution pour transférer un montant de 1,000 \$ du budget de Transportation compte #5210 au compte de Recreational & cultural activities #5580 Carnaval/Canada Day expense.

Résolution pour l'achat de 10 enseignes de signalisation d'arrêt, et de rues suivant les demandes du Contrermaître et de l'inspecteur en bâtiments.

2. Sièges #1 M. Victor Bisson: Chemin Lac la Ferme, Chemin Picanoc

3. Sièges #2 Mme Nancy Dagenais:

4. Sièges #3 M. Léon Lance : Rémunération Bibliothécaire

5. Sièges #4 Mme Claudia Dubeau:

6. Sièges #5 M. Claude Piché: Donation Canada Day Activities

PROCÈS VERBAL - Municipalité d'Otter-Lake

7. Siège #6 M. Jacques Gauthier:

8. D.G Pierre Vaillancourt:

Adopté

95-06-2010

Il est proposé par Monsieur. le Conseiller LÉON LANCE
Et résolu à l'unanimité

QUE le procès-verbal du 4 mai 2010 soit adopté, avec les modifications
suivantes :

Conditions de contrat par résolution au Projet de Deer Lake et du Lac Murray.

Adopté

96-06-2010

Il est proposé par Monsieur. le Conseiller VICTOR BISSON
Et résolu à l'unanimité

QUE le procès-verbal du 17 mai 2010 soit adopté, tel que rédigé.

Adopté

4-) **AFFAIRES NOUVELLES** :

97-06-2010

CONSIDÉRANT QUE lors de multiples rencontres avec les services d'incendies des municipalités locales de la MRC de Pontiac, il a été résolu de recommander aux municipalités de donner délégation de pouvoir à la MRC de Pontiac pour le service d'appel d'urgence 911 desservant le territoire de la de ladite MRC ;

CONSIDÉRANT QUE il a été également résolu qu'un modèle de résolution soit transmis à chaque municipalité et que cette résolution soit adoptée et retournée à la MRC de Pontiac suivant leur assemblée de conseil respectif;

CONSIDÉRANT QUE le modèle de résolution a été envoyé aux municipalités locales de la MRC de Pontiac le 1^{er} avril 2010 ;

POUR CES MOTIFS,

La version française est la version officielle - The French version is the official version

PROCÈS VERBAL - Municipalité d'Otter-Lake

Il est proposé par Mme Nancy Dagenais de la municipalité d'Otter Lake et résolu de donner délégation de pouvoir pour les services d'appel d'urgence 911 à la MRC de Pontiac afin de trouver un centre d'appel pour mieux desservir la population de son territoire.

Il est également résolu que le présent dossier relèvera du comité d'administration et que toute entente relative à la bonne gestion du présent dossier sera recommandé au conseil des maires pour approbation.

Adopté

98-06-2010

Il est proposé par Monsieur. le Conseiller M. LÉON LANCE
Et résolu à l'unanimité

QUE la municipalité d'Otter Lake donne la délégation de pouvoir pour l'administration des sablières à la MRC de Pontiac.

Il est également résolu que le présent dossier relèvera du comité d'administration et que toute entente relative à la bonne gestion du présent dossier sera recommandé au conseil des maires pour approbation.

Adopté

M. Léon Lance mentionne que le salaire minimum soit payé à la Bibliothécaire, celle-ci sera rectifié par le Directeur Général.

99-06-2010

Il est proposé par Monsieur. le Conseiller M. VICTOR BISSON
Et résolu à l'unanimité

De modifier le Règlement portant le numéro 005-11-2009 pour ce qui suit:

Le troisième ATTENDU est remplacé par le suivant: " ATTENDU que nous avons reçu confirmation, le 17 mai 2010, d'une aide financière de 836 075\$ dans le cadre du sous-volet 1.4 du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités;"

À l'article 6, les termes "Annexe A" sont remplacés par "Annexe B".

L'article 8 du règlement est remplacé par le suivant:

" Le conseil affecte à la réduction de l'emprunt décrété par le présent règlement toute contribution ou subvention pouvant lui être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée par le présent règlement, plus précisément l'aide financière de 836 075\$ \$ à recevoir dans le cadre du Programme d'Infrastructures Québec-Municipalités tel que confirmée dans la lettre du 17 mai 2010 signée par M. Laurent Lessard faisant partie intégrante du règlement comme annexe « C » ainsi que le montant de 317 163\$ provenant d'une partie de la taxe d'accise sur l'essence et de la contribution du Québec tel

PROCÈS VERBAL - Municipalité d'Otter-Lake

que confirmé par la lettre datée du 2 octobre 2007, faisant partie intégrante du règlement comme annexe "D".

Le conseil affecte également, au paiement d'une partie ou de la totalité du service de dette, toute subvention payable sur plusieurs années. Le terme de remboursement de l'emprunt correspondant au montant de la subvention, sera ajusté automatiquement à la période fixée pour le versement de la subvention lorsqu'il s'agit d'une diminution du terme décrété au présent règlement.

Adopté

100-06-2010

Il est proposé par Monsieur. le Conseiller M. CLAUDE PICHÉ
Et résolu à l'unanimité

DE transférer un montant total de 1,250 \$ du budget de Transportation compte #5210 intitulé Roads – gravel au compte de Recreational & cultural activities #5580 intitulé Carnaval/Canada Day expense et qu'une donation de 250 \$ soit faite à Otter Lake Association Canada Day, et qu'un montant de 2,700 \$ soit remis à Otter Lake Golden Age Club, celle-ci représente un profit venant de l'année 2009.

Adopté

101-06-2010

Il est proposé par Monsieur. le Conseiller M. VICTOR BISSON
Et résolu à l'unanimité

De mandaté Pierre Vaillancourt à faire l'achat de 10 enseignes de signalisation d'arrêt, et de rues suivant les demandes du Contrermaître et de l'inspecteur en bâtiments et jusqu'à un maximum de 1,500 \$.

Adopté

Chemin Lac la Ferme, - Compte rendu de M. Victor Bisson concernant le déplacement du poteau d'Hydro pour donné une meilleur sécurité sur la voie de circulation. Il continue sa recherche et en fera un compte rendu au conseil, une fois terminé.

Chemin Picanoc - Projet de stationnement pour les villageois sur la terre de la couronne, en discussion ave le M.R.N.F.

102-06-2010

Il est proposé par Monsieur. le Conseiller M. VICTOR BISSON
Et résolu à l'unanimité

Que le conseil municipal ne s'objecte pas et appuie la demande de

La version française est la version officielle - The French version is the official version

Monsieur Allen Dagenais pour l'achat d'une partie de terrain des terres de la Couronne appartenant au M.R.N.

Adopté

AVIS DE MOTION est par les présentes donne par
Madame la Conseillère Nancy Dagenais

Suite à la réunion du Comité consultatif d'urbanisme, tenue le 6 mai 2010, et qui recommande la citation à titre de monument historique;
Conformément à l'article 445 du Code municipal du Québec (L.R.Q., c. C-27.1), la conseillère Nancy Dagenais donne avis de motion de la présentation, pour adoption, d'un « règlement sur la citation à titre de monument historique » du « dépôt Gilmour ».

I. Désignation du monument historique

Le dépôt Gilmour, composé du bâtiment principal du dépôt, est situé au 475, Route 301, à Otter Lake, Québec.

La désignation cadastrale du monument historique à citer est le lot 29 rang 3 (numéro de matricule : 1080-91-9090)

II. Motifs de la citation :

a. Valeur historique

L'immeuble est intimement lié à la naissance de l'industrie forestière dans la MRC de Pontiac et la région de l'Outaouais, étant le bâtiment principal du dépôt d'Otter Lake établi vers 1860 par la Compagnie Gilmour et Hughson.

Ce bâtiment est encore situé sur l'ancien site du dépôt, qui couvrait 500 acres. Le site était doté autrefois d'un magasin général, d'un bureau de poste, ainsi que d'une maison de ferme et plusieurs autres bâtiments qui étaient utilisés comme dépendances et servaient à entreposer les équipements et les denrées nécessaires au ravitaillement des camps forestiers de la région. Le Prince Arthur séjourna dans ce bâtiment lors d'une chasse royale en 1869. Le Prince Arthur, Duc de Connaught, troisième fils de la reine Victoria d'Angleterre, a été le Gouverneur général du Canada entre 1911 et 1916. Le dépôt d'Otter Lake a été géré par la Compagnie Gilmour et Hughson jusqu'en 1920 puis a été racheté par Philip Gardiner, l'un des employés de la compagnie, et la Compagnie Internationale Papier Canada.

b. Valeur architecturale

L'immeuble, une construction en bois de type canadienne pièce sur pièce, a été bien entretenu et a gardé son cachet d'origine. Sa conservation est d'un intérêt indéniable pour les générations futures en tant que témoin de l'émergence de l'industrie forestière, ainsi que des techniques de construction de l'époque. Rare sont les exemples de telles bâtisses dans un tel état de conservation. De plus, le bâtiment constitue un des derniers témoins des dépôts reliés à l'exploitation forestière et la vie de chantier, les autres dépôts de la région ayant depuis longtemps été démantelés ou détruits.

c. Valeur paysagère

L'édifice est sur un site entouré d'arbres matures qui ne font que souligner l'élégance du bâtiment.

d. Valeur patrimoniale

L'ensemble a été jugé d'une valeur patrimoniale exceptionnelle dans l'Inventaire du patrimoine bâti du Pontiac effectué dans l'hiver 2008-2009.

La mention résumant la valeur patrimoniale fait état « d'un édifice d'intérêt patrimonial offrant un intérêt architectural indéniable, possédant des caractéristiques anciennes à conserver, tout en offrant une valeur d'âge ».

III. Prise d'effet du Règlement sur la citation à titre de monument historique.

Le Règlement sur la citation à titre de monument historique du dépôt Gilmour, prend effet, conformément à l'article 77 de la Loi sur les biens culturels (L.R.Q., c. B-4), à compter de la date à laquelle le greffier transmettra l'avis spécial au propriétaire selon les dispositions de l'article 72 de la Loi.

IV. Consultation.

Toute personne intéressée pourra faire ses représentations lors d'une consultation publique à être tenue par le Conseil municipal, selon à l'avis public qui sera donné par le greffier conformément aux articles 431 et suivants du Code municipal du Québec.

INFORMATION AUX MEMBRES DU CONSEIL

1. MAMROT - Projet d'approvisionnement en eau potable
2. MAMROT – Programme de prêts pour les infrastructures municipalité liées à l'habitation résidentielle.
3. SOPFEU – Modification de l'interdiction de faire des feux à ciel ouvert en forêt ou à Proximité
4. SERVICE CANADA- Demande dans la cadre d'Emplois d'été Canada
5. TOM ORR CARTAGE- Estimée pour bacs de recyclage
6. Lettre aux résidents concernant le dépotoir.
7. MICHEL LACROIX CONSTRUCTION – L'asphalte froide
8. MICHEL LACROIX CONSTRUCTION – Estimée de pavage chemin Picanoc
9. Établissement Primaire Pontiac

10. Lettre - La Fondation d'une Communauté Chrétienne
11. Estimée de plaques pour nom des membres du conseil.
12. LOI SUR L'ACCÈS AUX DOCUMENTS DES ORGANISMES PUBLICS
ET SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

LOCALE & EXTÉRIEUR

Association du Lac Elsie
115 chemin Yates

INSPECTEUR MUNICIPALE

Rapport permis de construction.

CONTREMAÎTRE MUNICIPAL

CHEF POMPIER

Lettre du 12 avril, 2010 – Remerciement.

103-06-2010

Il est proposé par Madame la Conseillère NANCY DAGENAI
Et résolu à l'unanimité

QUE les comptes soient payés.

Adopté

CERTIFICATS DES FONDS DISPONIBLES POUR LES COMPTES :

Je soussigné, PIERRE VAILLANCOURT, Directeur Général / Secrétaire-Trésorier, par intérim, certifie par les présentes, qu'il y a des fonds disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses au total de 139,791.81 \$ ont été projetées.

Signé à Otter Lake, Québec
Ce 1^{er} jour de juin 2010.

PIERRE VAILLANCOURT, D.G.
/Secrétaire-Trésorier, par intérim

05-05-2010	4270,	Auto Parts EXTRA	579.62
05-05-2010	4271,	Beauchamp Service	338.01
05-05-2010	4272,	Boutin Corey	64.35

PROCÈS VERBAL - Municipalité d'Otter-Lake

05-05-2010	4274,	C-Fer Outaouais	994.60
05-05-2010	4275,	CMP Mayer Inc	5,352.81
05-05-2010	4276,	Courchaine, Richard	244.80
05-05-2010	4277,	Dale's Rona Hardware	498.75
05-05-2010	4279,	Doug Zacharias Trucking Ltd	1,467.38
05-05-2010	4280,	Doug Zacharias Trucking Ltd.	10,824.52
05-05-2010	4281,	Graveline Benjamin	3,530.16
05-05-2010	4282,	Kluke, Jean	144.00
05-05-2010	4284,	Laboratoire MicroB	198.65
05-05-2010	4285,	Les Huilesa H.L.H. Ltee	1,229.94
05-05-2010	4286,	M.R.C. De Pontiac	28.00
05-05-2010	4287,	Minister of Revenue of Quebec	7,111.92
05-05-2010	4288,	Ministère du Revenu	16.00
05-05-2010	4289,	Otter Lake Fire Department	2,536.91
05-05-2010	4290,	Paul St-Jacques Inc.	140.99
05-05-2010	4291,	Petro Pontiac	1,448.38
05-05-2010	4292,	Papineau, Brenda	61.73
05-05-2010	4293,	Pièces d'Auto Boisfort	431.06
05-05-2010	4294,	Pitneyworks	15.00
05-05-2010	4295,	Pontiac Community Devepm. Corp.	50.00
05-05-2010	4296,	Receiver General for Canada	2,390.25
05-05-2010	4297,	Revenu Québec	603.26
05-05-2010	4298,	Richard, Luke	38.87
05-05-2010	4299,	Rona Card/FCDQ	123.49
05-05-2010	4300,	Sage Software Canada Ltd.	485.35
05-05-2010	4301,	Servces de sécurité ADT Canada	298.35
05-05-2010	4302,	Service Auto Ken's	212.22
05-05-2010	4303,	Tom Orr Cartage Cosnt.	804.78
05-05-2010	4304,	W.O. Stinson & Son Ltd	1,477.50
05-05-2010	4305,	Wajax Industries	8,986.27
05-05-2010	4306,	WE pc.ca	1,244.98
05-05-2010	4307,	Xerox Canada Limited	69.90
05-05-2010	4308,	Bromley Farm Supply Ltd.	1,449.00
05-05-2010	4310,	Les Huilesa H.L.H. Ltee	478.04
05-05-2010	4317,	Vadneau, Rodney	101.84
05-05-2010	4318,	Richard, Maurice	100.00
07-05-2010	4322,	Boutin Corey	72.00
07-05-2010	4323,	Richard, Luke	179.90
07-05-2010	4324,	Telebec	525.68
07-05-2010	4325,	Régie des alcools, courses & jeux	80.00
07-05-2010	4326,	Doug Zacharias Trucking Ltd.	15,868.00
10-05-2010	4328,	Hydro-Quebec	1,619.44
10-05-2010	4329,	Telebec	95.26
10-05-2010	4330,	CSST	3.34
13-05-2010	4337,	Vadneau, Rodney	101.84
13-05-2010	4338,	Richard, Luke	100.00

La version française est la version officielle - The French version is the official version

PROCÈS VERBAL - Municipalité d'Otter-Lake

19-05-2010	4348,	Vadneau, Rodney	101.84
19-05-2010	4349,	Richard, Maurice	100.00
19-05-2010	4350,	Otter Lake Recreation Association	2,000.00
19-05-2010	4350.1,	Otter Lake Recreation Association	2,000.00
19-05-2010	4351,	Otter Lake Golden Age Club: Golden Ae Club	2,000.00
27-05-2010	4358,	Richard, Luke	100.00
27-05-2010	4367,	Vadneau, Rodney	101.84
27-05-2010	4370,	Hydro-Quebec	6,628.99
03-06-2010	4405	Ministère des Finances SP	51,942.00
			139,791.81

PUBLIC :

Période de questions d'une durée de trente (30) minutes si nécessaire, deux (2) questions par personne, représentant d'organisme ou de groupe.

104-06-2010

Il est proposé par Monsieur le Conseiller M. Léon Lance
Et résolu à l'unanimité

QUE la réunion soit levée. [20H40]

Adopté

Graham Hawley
Maire/Mayor

Pierre Vaillancourt
Directeur général / Secrétaire-Trésorier
intérimaire
Acting Director General / Secretary-
Treasurer